



CENTRE EQUESTRE MONTPELLIER GRAMMONT

Domaine Municipal de Grammont – 2733, Av. Albert Einstein – 34000 MONTPELLIER

Tél. : 04.67.65.60.98 – Fax : 04.67.64.02.47. – E-mail : c.e.m.g@wanadoo.fr

Association loi 1901 – T.V.A. FR 35 392 458 063 – SIRET 392 458 063 00014 – APE 9311Z

SAISON 2019/2020

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION

Rédigé par Raymonde Boyer, Présidente

Pour la saison 2019-2020, l'Association compte 373 adhérents (dont 109 sur le site de Teyran) et licenciés.

Après 2 années de baisse du nombre d'adhérents, nous enregistrons, cette saison, une stabilité du nombre de nos membres.

Nombre de licences compétitions : 5 licences Pro, 32 licences Amateur, 77 licences Club.

L'augmentation des licences compétition montre l'excellente santé de notre activité sport.

A l'instar des autres saisons, nous pouvons être très satisfaits de la saison écoulée.

L'ambiance générale est excellente.

L'association continue à se féliciter du bon fonctionnement du Centre Equestre et remercie l'ensemble du personnel, sa Directrice et ses enseignants, qui par leur travail et leur compétence assure le succès et le développement du Centre Equestre.

L'activité du Centre Équestre reste positive même si on note un léger tassement de l'activité école.

Notre fonctionnement a été particulièrement impacté par la gestion de la crise sanitaire Covid-19.

Nous nous félicitons des moyens mis en œuvre par le personnel du Centre Equestre pour permettre à chacun de nos membres de continuer à pratiquer chaque fois que cela a été possible leur sport favori.

Nous remercions les membres qui nous ont soutenu dans cette action car très peu de contentieux vis-à-vis des forfaits annuels ont été établis.

Également, sur le plan juridique et social, on ne note aucun contentieux en cours.

Événements intervenus au cours de cet exercice :

Sur le plan associatif, l'activité de l'association a été gérée, seulement, par 3 réunions de Comité Directeur, à cause des différents confinements.

Sur le plan vie du Club, en 2019/2020, l'effectif du personnel est resté stable.

CDI Temps plein : 8

Contrats aidés : Apprentissage : 4 temps plein

CAE-CUI-PEC : 1 temps partiels et 1 temps plein

Prestation de services : 1 : Edouard.

Nouvelles embauches 2020/2021 :

Écuries : 1 Apprentissage temps plein : Sarah

1 CUI-PEC temps partiel : Launcelot

Enseignement : 1 CDI temps plein : Marie-Charlotte.

L'association continue de bénéficier de l'aide financière des contrats aidés.

Des investissements sont toujours réalisés pour le maintien de la cavalerie du Club, qui est à ce jour stable à 80 équidés.

Nous hébergeons actuellement 40 chevaux de propriétaires.

Relations avec la Mairie de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et les institutions :

Nos excellentes relations avec le Service des Sports de la Ville et de Montpellier Méditerranée Métropole, nous permettent d'organiser au mieux nos manifestations.

Les projets d'amélioration et d'agrandissement des structures du Club House sont toujours en attente et nous espérons encore l'implication de la ville.

Dans le cadre de la convention de mise à disposition du Centre Équestre, le loyer annuel a été fixé à 3325 € pour une valeur locative de 15930€.

Le Centre Equestre continue à participer, lorsqu'il est sollicité, aux activités sociales et sportives de la Ville de Montpellier, notamment pour Montpellier Sports et l'accueil des scolaires.

Le Centre Equestre est en étroite collaboration avec la Mission Locale des Jeunes de Montpellier.

Vie associative et remerciements :

L'activité des nombreux bénévoles est toujours efficace et conviviale pour l'organisation des manifestations organisées par le Centre Equestre, même si cette saison, la crise sanitaire nous a obligé à annuler de nombreux événements.

Nous remercions vivement tous les participants et particulièrement les fidèles Marianne Otten, Virginie Rayer, Christelle et Yannick Le Crom, Martine Champion, Alexandra Bouriez, Christian Boidin, Sophie et Philippe Thierry, Basile et Nathalie De Bary, pour l'organisation des buvettes, nous remercions également les parents des cavaliers médecins ou infirmiers qui organisent la sécurité des concours ainsi que les parents et adhérents qui participent aux jurys des concours club.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, cavaliers et parents pour leur aide.

Nous remercions les sponsors, membres du club et membres actifs et efficaces dans la recherche des partenaires financiers pour les épreuves, car cette activité de sponsoring est indispensable à la réussite et à la renommée de notre Jumping.

Nous espérons que 2021 verra la 24ème édition de notre Jumping fin mai-et la co-organisation du CSIO*** Jumping Montpellier Occitanie, en octobre, et nous ferons le maximum pour que ce soit un succès sportif.

En conclusion, nous remercions la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et plus spécifiquement le Service des Sports de Montpellier pour leur coopération active, les membres du Comité Directeur, et de son bureau, pour leur participation et leur implication, et nous remercions l'ensemble du personnel du Centre Équestre pour leur excellent travail et leur implication.